



# CLUB CLIMAT AGRICULTURE

MUTUALISER LES CONNAISSANCES POUR ATTÉNUER ET S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

## MISSIONS DU CLUB

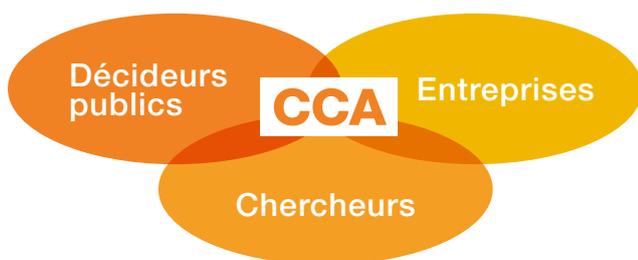
L'**Accord de Paris** fixe un objectif d'**émissions nettes nulles** à la fin du siècle, pour lequel **tous les secteurs économiques devront être mobilisés**.

L'**agriculture** possède un **potentiel d'atténuation important**. Le **Club Climat Agriculture** a été fondé pour permettre au secteur de jouer tout son rôle dans l'effort global.

Ses principales missions consistent à :

- **analyser, comprendre et utiliser** les incitations économiques pour **optimiser les réductions d'émissions** et **rendre les filières plus résilientes** face au changement climatique ;
- **anticiper et contribuer au développement des politiques climatiques** de demain pour le secteur agricole.

### ► UNE PLATEFORME D'ÉCHANGES



### ► UN RÉSEAU D'EXPERTS

- Les **partenaires fondateurs** : I4CE, l'APCA et l'INRA ;
- Les **experts associés** : INRA, IRD, CIRAD, OCDE ;
- Les **intervenants** de haut niveau.

### ► UNE EXPERTISE COMPLÉMENTAIRE ET DIVERSIFIÉE

Des sujets d'études variés sur les enjeux climatiques pour l'agriculture.



**Inventaires nationaux** **Assurances**  
**Agro-écologie** **Labels de climatiques**  
**MRV** **certification carbone**  
**PAC** **EU** **ETS**  
**Plan national d'adaptation au changement climatique**  
**Stratégie nationale** **Paquet Energie**  
**bas-carbone** **Climat** **Effort Sharing Decision**  
**Paiements Pour Services Ecosystémiques**  
**Directive nitrate** **Projets carbone**  
**Transition énergétique**

### ► DE LA RECHERCHE À L'ACTION

**Le Club comme catalyseur de projets opérationnels : zoom sur le label bas-carbone.**

En 2015, le Club Carbone Forêt Bois et le Club Climat Agriculture ont débouché sur la mise en œuvre du projet VOCAL, qui visait à créer un référentiel national de certification carbone. La construction de ce projet a été menée en partenariat avec le GIP Massif central, le CNPF, l'IDELE, le CNIEL, le CNE, le CIV et Interbev ; et cofinancée par l'Union Européenne via le fonds européen de développement régional en Massif central et par l'ADEME. Le label bas-carbone est le résultat du projet VOCAL : un

## LABEL BAS CARBONE

cadre national de certification carbone volontaire porté par le MTES et validé par décret en 2018 (Décret n° 2018-1043). Il a pour objectif de valoriser économiquement les réductions d'émissions de GES et le stockage additionnel de carbone réalisé par les secteurs diffus. Initiative multipartenariale issue d'une démarche bottom-up, le label bas-carbone est un outil ouvert à tous les acteurs économiques, au service de la Stratégie Nationale Bas-carbone.

## ► LES MODALITÉS D'INTERVENTION DU CLUB

### 1/ DEUX REUNIONS PAR AN

Partage de retours d'expérience et présentations d'initiatives innovantes.

### 2/ DEUX DOSSIERS DE SYNTHÈSE PAR AN

- Eclairage sur les enjeux scientifiques, économiques et sur les politiques publiques et les instruments économiques existants.
- Etudes approfondies sur deux sujets choisis par les membres du Club.

### 3/ UN ESPACE NUMÉRIQUE DÉDIÉ AUX MEMBRES

- Accès à l'ensemble des documents produits depuis le lancement du Club.
- Interface d'échanges et de partage entre membres.



## ► PROGRAMME 2019 DES RÉUNIONS DU CLUB

### MARDI 18 JUIN

- Présentation de l'étude « **4p1000 France** » sur le **potentiel de stockage carbone** dans les sols agricoles et les **coûts associés**.
- **Filières de qualité** : quels sont leurs **impacts sur les enjeux climatiques** ?
- **Atelier interactif - Adaptation** des filières agricoles face au changement climatique : quel **intérêt stratégique** des différents acteurs économiques à **être proactif** dans l'évaluation des risques et des opportunités à saisir ? Quelles sont les **bonnes questions à se poser** ?

### JEUDI 21 NOVEMBRE

- **Réforme de la PAC** : passer **des obligations de moyens à des obligations de résultat**, comment cela peut-il se traduire ? Comment évaluer les réductions d'émissions ? Quel rôle pour les cadres de certification existants ?
- **Séquestration du carbone et préservation de la biodiversité** : quelles synergies et quels compromis entre ces deux enjeux ?

## Rejoindre le club

Souscription annuelle fixée à 5 500 €

### Contacts :

- Malika Boumaza, Suivi des membres  
> malika.boumaza@i4ce.org
- Claudine Foucherot, Coordinatrice du club  
> claudine.foucherot@i4ce.org

Votre cotisation ouvre droit à une réduction d'impôt de 60% du montant du don prévu à l'article 238 bis du CGI du résultat imposable de votre entreprise. Vous recevrez un reçu fiscal correspondant au montant de votre don.

### Partenaires fondateurs



### Experts associés



### Membres actuels

